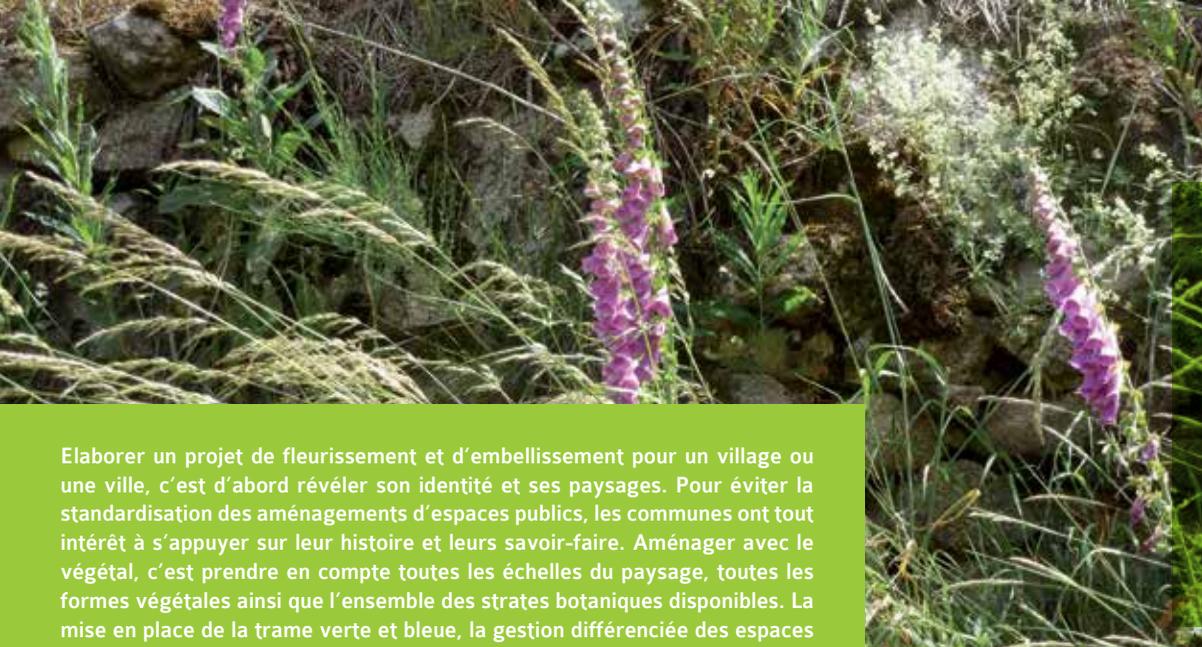


## L'IDENTITÉ LOCALE, RESSOURCE DU PROJET DE FLEURISSEMENT

*S'inspirer des pratiques vernaculaires  
dans le fleurissement des territoires.*



Elaborer un projet de fleurissement et d'embellissement pour un village ou une ville, c'est d'abord révéler son identité et ses paysages. Pour éviter la standardisation des aménagements d'espaces publics, les communes ont tout intérêt à s'appuyer sur leur histoire et leurs savoir-faire. Aménager avec le végétal, c'est prendre en compte toutes les échelles du paysage, toutes les formes végétales ainsi que l'ensemble des strates botaniques disponibles. La mise en place de la trame verte et bleue, la gestion différenciée des espaces verts, la réduction des pesticides, la gestion raisonnée de la ressource en eau, introduisent des changements profonds. Pour un grand nombre d'élus, de services techniques et de professionnels, ces enjeux sont indissociables des projets de réaménagement des centres bourgs.

### ■ La composition paysagère d'un projet d'aménagement

Un projet de fleurissement ne peut se suffire à lui-même. Il accompagne tout ce qui construit l'identité locale : les structures géographiques, paysagères et urbaines, les tracés villageois (ou urbains), l'agriculture, les continuités écologiques, les traditions jardinières, l'histoire sociale locale... Pour être réussi, il est à concevoir comme un projet d'aménagement global.

Les plantations, arborées ou fleuries, participent aux continuités paysagères. Elles peuvent souligner une entrée de ville, une ligne de crête, la silhouette d'un village, la composition d'une place...

Elles doivent être intégrées aux structures héritées de l'histoire, accompagner sans la fermer une ouverture paysagère, la perception d'un relief ou d'un cours d'eau, des villages proches, châteaux et bâtiments remarquables, des éléments de petit patrimoine, mais également les ripisylves, arbres remarquables, alignements majeurs, jardins familiaux, treilles...

Une bonne connaissance du territoire est donc indispensable. Beaucoup d'informations peuvent être retrouvées dans les études disponibles : atlas géographiques et de paysages, chartes architecturales urbaines et paysagères, rapports de présentation des documents d'urbanisme, étude d'aménagement, diagnostics de trame verte et bleue, chartes des Parcs Naturels...

Des visites de terrain permettent de compléter les documents et d'observer les richesses des jardins privés ou de réévaluer des enjeux paysagers : vues, structures végétales, accompagnement traditionnel des bâtiments, plantations potagères et fleuries...



Bande fleurie d'articulation à Champlecy (71)

### ■ La composition de l'espace public

Les plantations traditionnelles sont adaptées aux différentes situations et au degré de représentativité ou d'intimité des sites de plantation.

Les aménagements et plantations publics devraient refléter les différents seuils et leurs usages : de l'habitation au jardin, de l'espace public à l'espace privé, de la rue au quartier, du quartier au village, du village à ses franges, aux espaces cultivés et naturels, à la vallée...

Ils influent sur les fonctions de l'espace : liaisons et modes de circulation, usages sociaux (marchés, cérémonies, espaces calmes, jeux et repos), valeur emblématique des lieux et espaces de mise en valeur, activités commerciales (terrasses de café), stationnement et circulation automobile...



Foirail de Bagnols (63)

### ■ Fleurissement et culture sociale

Les qualités et l'originalité des plantations historiques, symboliques ou paysannes constituent une mine de références pour les projets contemporains.

Les accotements de voirie, les pieds de façades fleuris, les « jardins de curé », jardins paysans, potagers vivriers, vergers clos, les ruines, friches, les recoins des villes et des villages hébergent des trésors de plantes plus ou moins connues, souvent oubliées et en sommeil.

Souvent méprisées, les plantations vernaculaires méritent d'être reconnues et de prendre une place de choix dans la cité, ajoutant leur authenticité aux espaces et aux bâtiments qu'elles ont longtemps accompagnés, embellis et parfumés. Elles témoignent de la culture populaire et rappellent l'histoire des liens entre hommes et plantes.

Elles illustrent les savoir-faire de plantation et d'entretien, les emblèmes et croyances locales : essences potagères, fruitières, organisation spatiale des plantations, emblèmes locaux (poiriers, treilles, légumes et fruitiers, arbustes symboliques : genévriers et buis des abords de lieux de culte, tilleuls, houx, fleurs originales ou « magiques » : iris, boules de neige, rosiers, ...

Très diverses et adaptées aux conditions climatiques et sols locaux, elles contribuent à la biodiversité et améliorent le potentiel d'adaptation de la flore au changement climatique.

Clôtures, bordures, murets accompagnent les plantations. Ils doivent rester discrets, au service du fleurissement et de l'identité locale.



Articulation public / privé à Entraigues (63)



Un mobilier urbain intégré



Plantation en pied de mur. Photo Nathalie Batisse

### ■ Fleurissement :

#### **une composition par strates**

Le fleurissement participe à l'articulation avec les paysages proches. Les espaces communaux sont donc à traiter différemment selon leur situation géographique. Plus on s'éloigne du centre bourg, plus les interventions, les aménagements et l'entretien, seront légers.

Le plus important est « d'apprendre à regarder » avant toute conception, afin que le projet s'intègre au mieux dans le cœur de bourg comme dans les paysages. Il ne s'agit pas d'être exubérant, mais d'accompagner et d'intégrer.

Les arbres et arbustes tiennent une place de premier ordre dans les paysages des bourgs.

Un massif doit être en harmonie avec les plantations proches : en termes de dimensions et de coloris.



Talus à Besse-et-St-Anastaise (63)



## Les fleurs préfèrent toujours la pleine terre !

L'emplacement du massif fleuri doit être pertinent et en cohérence avec son environnement proche (rue, place, entrée de bourg).

En premier lieu, il convient de mettre en place la structure pérenne du massif : arbustes, graminées et vivaces, à planter en période automnale. Le massif est complété avec des bulbes et des bisannuelles en veillant à ce que les couleurs s'harmonisent avec celles des arbustes en fleurs au printemps. Les annuelles seront plantées en tenant compte de leur hauteur future. La qualité des massifs dépend de la qualité des fleurs, de la diversité de la gamme (vivaces, annuelles) autant que de l'élégance et de l'harmonie de la composition.

Une telle composition, durable sur plusieurs années, permet de réduire les coûts et reste décorative en période hivernale.

En Auvergne, les amplitudes thermiques quotidiennes sont importantes, notamment au printemps et à l'automne. Les plantes rustiques résisteront mieux. Lors de l'acquisition des plants, leur cohérence avec le fonctionnement des écosystèmes locaux et des continuités écologiques est un critère de choix essentiel.

La gamme des vivaces permet de trouver des espèces adaptées aux différents types de sol. Elle fait le lien avec le milieu naturel, et forme un trait d'union avec les paysages.

Pour la durabilité des plantations, il est conseillé de sélectionner des plantes d'origine locale, des variétés adaptées aux conditions matérielles du site de plantation : nature du sol, caractéristiques du climat local (températures extrêmes, pluviométrie, ensoleillement...), capacité d'entretien des acteurs locaux, valorisation des savoir-faire jardiniers, usages attendus...



Carrés jardinés à Bitche (57)



Entrée de bourg à Sauvessanges (63)



La Tour d'Auvergne (63)



Sauxillanges (63)

## Le chapitre sensible de l'entretien

L'eau : les pénuries récurrentes de la ressource en eau incitent à rechercher les pistes d'économie : choix d'espèces indigènes ou adaptées aux conditions climatiques locales et peu exigeantes en eau, récupération des eaux de pluie, arrosage aux heures fraîches de la journée ...

Les produits phytosanitaires : la raison et la loi imposent aujourd'hui un usage limité des produits phytosanitaires. Les règles d'utilisation sont fixées par différents textes réglementaires. Cette réglementation s'applique à tout utilisateur de produits phytosanitaires. Par exemple, la durée pendant laquelle il est interdit aux personnes de pénétrer sur les lieux où a été appliqué un produit phytosanitaire est de 6h minimum et de 24h (voire 48h) pour les produits irritants pour les yeux ou pour la peau (arrêté inter-ministériel du 12 septembre 2006).

## Changer les habitudes

Les bacs à fleurs et autres artifices, souvent encombrants, sont à éliminer et à remplacer par des plantations en pleine terre. On obtiendra ainsi des espaces plantés de qualité qui réduisent les impératifs d'entretien et d'arrosage. Par ailleurs, ce qui est bien en ville n'est pas forcément adapté au monde rural. Le mobilier hors sol, parfois justifié par la densité de l'occupation de l'espace urbain, est à proscrire dans les bourgs ruraux.

L'éclairage public, tout en répondant aux besoins des riverains, doit être limité et adapté à la mise en valeur du fleurissement, en tenant compte de son fort impact paysager (nocturne) et de ses conséquences sur les plantes et les animaux.



L'esplanade du Lac d'Allier à Vichy (03)

## BIBLIOGRAPHIE

**BATTAIS Mathieu, BOUTEFEU Emmanuel, CHAMPRES Jérôme, DUCOS Jean-Pierre.**

*Aménager avec le végétal*, CERTU, 2011. 340p. Collection Références n°107.

**HALLE Francis.** *Du bon usage des arbres*, Actes Sud, 2011.96p. Collection domaine du possible.

**AGGERI Gaëlle.** *Inventer les villes-natures de demain*. Educagri éditions, 2010.199p.

**CACHIN Sylvie.** *Je jardine ma ville*. Edition Rue de l'échiquier, 2011. 96p.

**MARLIN Cyrille, PERNET Alexis.** *De sites en sites l'Auvergne*. Fúdo éditions, 2009. 120p.

**CAUE Puy-de-Dôme.** L'identité végétale des communes. *Angles de vues journal du CAUE63*, n°22, Février 2012, 27p.

conseil  
architecture  
urbanisme  
environnement  
P U Y - D E - D Ô M E

CAUE PUY-DE-DÔME

129 avenue de la République ■ 63100 Clermont-Ferrand ■

Tél. 04 73 42 21 20 ■ [www.caue63.com](http://www.caue63.com) ■ [contact@caue63.com](mailto:contact@caue63.com) ■

